

Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez



Place du Collège 1
1872 Troistorrents

Tél. 024 477 23 50
Fax 024 477 23 55
direction.eivi@edu.vs.ch

Aux parents des élèves de 8H-9CO-10CO

Troistorrents, le 28 juin 2023

Rentrée scolaire 2023-2024

Chers Parents,

Voici quelques informations utiles pour la rentrée scolaire 2023-2024 :

➤ **Abonnement de transport**

Les Commissions scolaires de chaque commune sont compétentes pour l'organisation des transports scolaires (Troistorrents : administration@troistorrents.ch / Val-d'Illiez : cassandra.cherix@illiez.ch / Champéry : szurkirchen@champery.ch). Attention, selon la commune de domicile, certaines spécificités existent et il convient d'être attentif. Pour toute demande particulière, veuillez adresser un courriel à la personne compétente.

Pour la Commune de Troistorrents, il est conseillé de vous renseigner auprès du personnel de la gare de Champéry avant de vous déplacer. **Début août**, le personnel des TPC sera en possession de la liste des ayants droit et sera en mesure de vous informer quant à l'obtention ou non d'un titre de transport. Les horaires 2023-2024 des trains et bus seront consultables, début août, via les canaux d'informations locaux et les sites internet (Communes, ELVI et TPC). Un flyer *Horaires des transports scolaires 2023-2024* vous parviendra en distribution tout ménage durant l'été. **Pour toute demande particulière, veuillez adresser un courriel administration@troistorrents.ch.**

Tous les élèves ayant droit aux transports (selon les critères définis dans les règlements communaux) **devront porter sur eux un titre de transport valable pour leur parcours**. En dehors du périmètre défini dans ledit règlement, l'élève n'a pas accès aux transports. Le règlement en vigueur pour chaque commune est consultable sur leur site internet.

Les abonnements de train et de bus sont dorénavant délivrés au format SWISSPASS (format carte de crédit rouge) et sont réutilisables durant plusieurs années. Les élèves ayant déjà reçu une carte SWISSPASS pourront renouveler leur abonnement en prenant directement contact avec le personnel de la gare de Champéry. Les abonnements sont enregistrés sur la puce intégrée dans le SWISSPASS. Il vous suffira d'indiquer le nom, prénom, date de naissance de votre enfant ou le numéro de client à 10 chiffres figurant sur la carte ainsi que le trajet emprunté. Les élèves n'étant pas encore en possession d'un SWISSPASS devront **impérativement** fournir une photo passeport récente, en couleur, fond blanc, sans rayure, la tête occupant au maximum l'espace format passeport, en se rendant physiquement au guichet de la gare TPC de Champéry ou en transmettant ladite photo par un lien SMS (lien sur demande auprès de la gare).

La gare de Champéry (024 479 12 15 / gare.champery@tpc.ch) est ouverte tous les jours du **10 juin au 10 septembre 2023** : 08h40 – 12h00 | 13h00 – 16h40.

➤ **Restaurant scolaire et étude de midi**

La fréquentation du restaurant scolaire est possible pour tous les enfants. Les courriers pour les inscriptions ont été distribués par la poste et les inscriptions étaient attendues pour le **16 juin 2023**. Pour une inscription tardive, veuillez vous adresser auprès de notre secrétariat ou à la Direction d'école. Un repas labellisé « Fourchette verte » est servi (2 services) et une étude surveillée obligatoire est assumée par un-e enseignant-e du CO.

Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez



➤ Matériel de l'élève

Vu l'arrêté du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'interprétation de la gratuité de l'enseignement obligatoire et le règlement ad hoc, l'EIVI prend à sa charge les fournitures scolaires et les activités sportives et culturelles obligatoires qu'elle met sur pied pendant l'année.

En d'autres termes, l'école fournit à chaque élève un certain matériel en début d'année scolaire selon une liste qu'elle a établie et qui varie selon les degrés (par ex. : plume, stylo, effaceur, gomme, taille-crayon, surligneur, équerre, règle, classeur, chemise, dossier rigide). **Les élèves conservent le matériel déjà reçu** et continueront ainsi à l'utiliser. En cas de perte ou de dégât intentionnel, charge à l'élève et à ses représentants légaux de faire le nécessaire pour remplacer l'objet.

Les cahiers et les livres seront, comme par le passé, distribués gratuitement, mais des frais pourront être perçus en fin d'année en cas de perte ou de détérioration. **Ils devront être doublés par vos soins.**

A charge des parents restent les **fournitures personnelles**, telles que :

- Sac d'école
- Trousse ou plumier
- Doublures et étiquettes pour livres et cahiers
- Pantoufles
- Tablier en économie familiale et /ou vieux pull ou chemise en AC&M (selon les consignes des enseignants).
- Sac de sport
- Chaussures et habits pour activités sportives (y compris en extérieur)
- Maillot et linge de bain

➤ Divers

Le matin, les cours (périodes de 45 minutes) débutent à 7h32 et se terminent à 11h01 avec une récréation de 15 minutes. L'après-midi, ils débutent à 13h30 et finissent à 15h53 sans récréation.

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 17 août à 7h30**, dans la cour d'école. A 7h30, les élèves de 9CO se rendent en salle de gym pour un appel, puis les élèves de 10CO et 11CO.

Les listes de classes seront publiées sur notre site internet, en principe, au plus tard le mercredi 16 août 2023.

Vous trouvez d'autres informations sur le site Internet de l'école www.eivi.ch.

Tout en vous souhaitant déjà un bel été, je vous adresse, Chers Parents, mes salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Direction : Frank Berrut
Directeur EIVI

Copie à Mme Sarah Wassmer-Joris, Présidente de la Commission « Ecole obligatoire » de Troistorrens
Mme Cassandra Cherix, Présidente de la Commission scolaire de Val-d'Illiez
Mme Sophie Zurkirchen, Présidente de la Commission scolaire de Champéry